

Montpellier Un chercheur du CNRS refuse une prime d'excellence de 15 000 euros



Publié à 17 h 15 - Le directeur de recherche à l'Institut des sciences de l'évolution de Montpellier (ISE-M), François Bonhomme, vient de refuser une prime d'excellence scientifique de 15 000 euros. Un acte comme un « coup de gueule » pour protester contre la politique de différenciation salariale menée par le gouvernement.

Ce biologiste a reçu en décembre une lettre lui annonçant le versement de la prime au titre de sa médaille d'argent du CNRS, obtenue pour ses travaux scientifiques en 1996. « *Je ne suis pas du tout partisan de la politique de différenciation salariale qui est en train de se mettre en place dans la recherche publique française* », a déclaré le chercheur dans sa lettre postée sur le site du Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU). « *Je ne me berce pas d'illusions d'un monde égalitaire* », poursuit M. Bonhomme, qui juge cependant que les scientifiques « *apprécient aussi de ne pas se sentir en concurrence trop directe avec leurs collègues* ».

François Bonhomme refuse notamment un système dans lequel des « *capitaines de recherche négocieront leur salaire à l'embauche tout en ayant à leur service une armée de contractuels taillables et corvéables à merci* ». Il a demandé à ce que sa prime étalée sur quatre ans soit reversée à la Fondation de France, qui recueille des dons pour aider les personnes vulnérables, développer la connaissance et protéger l'environnement.

A l'automne, un autre médaillé d'argent du CNRS, Didier Chatenay, avait aussi annoncé qu'il refuserait sa prime de 15 000 euros. Fin janvier, cinq syndicats de chercheurs et le collectif *Sauvons l'Université* (SLU) ont adressé une lettre à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche Valérie Pécresse demandant l'abandon de la prime d'excellence scientifique en échange d'une augmentation des possibilités de promotion et d'une « *création massive de postes titulaires afin de résorber la précarité* ».